

Monsieur le Maire André SANTINI
Hôtel de Ville
6, rue du Général Leclerc
92130 Issy les Moulineaux

Issy les Moulineaux, le 25 mars 2018

Objet : Parc Henri Barbusse

Monsieur le Maire,

Comme de nombreux isséens nous avons été très choqués en découvrant le projet de bâtiment qu'il est prévu de construire dans le Parc Henri Barbusse, dans le cadre de la réalisation du Grand Paris Express.

Lors de l'enquête publique en vue de la réalisation de la future ligne de ce métro, il avait été annoncé un élément rectangulaire en surface pour abriter un puits de ventilation. Cet ouvrage devait avoir les dimensions suivantes : longueur 27 m – largeur 12 m – grille de désenfumage 40 m². Dans la présentation Power Point de Grand Paris Express, cela s'est transformé en la construction d'un énorme bâtiment de 6,49 m de haut x 52,7 m de longueur x 16,6 m de largeur, à l'emplacement de l'actuel escalier monumental de style art déco signé Marcel Chappey, qui sera de ce fait détruit (destruction qui était annoncée dans l'enquête publique).

ACTEVI est tout à fait favorable au métro Grand Paris Express et est conscient qu'un tel projet apporte des nuisances. Toutefois choisir d'implanter des locaux techniques dans des espaces verts, qui devraient au contraire être sanctuarisés surtout dans une ville comme Issy les Moulineaux où ces derniers sont très rares, est pour le moins choquant. Or le doublement de l'emprise au sol du bâtiment semble montrer que GPE a décidé d'implanter un local technique en plus du puits d'aération prévu à l'origine.

Le Parc Henri Barbusse qui a déjà fait l'objet de nombreuses « agressions » dans un passé récent (constructions accolées, abattage massif d'arbres...) va être de nouveau rétréci, plusieurs dizaines de grands arbres vont être abattus, l'ensoleillement va être réduit au nord de ce bâtiment de plus de 6 mètres de hauteur sans compter les nuisances liées à la construction et à son exploitation : évacuation des déblais, passage et entreposage des engins de GPE voire de la municipalité.

La réalisation de ce gigantesque chantier a entraîné un grand nombre d'expropriations et on ne comprend pas pourquoi ce local technique n'aurait pas pu être réalisé dans ce cadre et être installé, par exemple, dans l'enceinte des futures gares « Fort d'Issy Vanves Clamart » ou « Issy

RER » même si pour des contraintes techniques (distance de 800 mètres) un puits d'aération doit être placé à l'entrée du Parc rue de L'Egalité.

En conséquence, et dans l'intérêt de très nombreux usagers qui le fréquentent régulièrement, nous sollicitons votre intervention auprès de la Société du Grand Paris Express pour que la réalisation de ce local technique dans le Parc Henri Barbusse soit reconsidérée ou tout au moins que ce projet soit amélioré en limitant au maximum son emprise et ses nuisances. Parmi les améliorations possibles, nous pensons notamment :

- A un escalier plus majestueux mieux adapté à l'entrée principale de ce parc chargé d'histoire,
- A l'installation d'un dispositif pour personnes à mobilité réduite (ascenseur par exemple),
- Au remodelage du toit de l'ouvrage (pans coupés ?) pour maintenir l'ensoleillement du jardin d'enfants,
- Réduction de l'emprise du bâtiment pour s'approcher des dimensions indiquées dans l'enquête publique,
- Compensation, de tous les arbres abattus.

En vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre meilleure considération.

Clotilde Norguet
Présidente

Copie : M. Gabriel Attal, député
Monsieur le Directeur de la Société du Grand Paris

Monsieur le Directeur de la Société
du Grand Paris
30, avenue des fruitiers
93200 Saint Denis

Issy les Moulineaux, le 27 mars 2018

Objet : Travaux du GPE dans le parc Henri Barbusse à Issy les Moulineaux

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie de la lettre adressée au maire d'Issy les Moulineaux, par laquelle ACTEVI s'inquiète des nuisances importantes provoquées par les travaux du GPE dans un parc (espace de bois classé) d'Issy les Moulineaux.

ACTEVI avait été averti qu'un puits de ventilation d'environ 8m de diamètre serait implanté dans ce parc. En outre, le document soumis à enquête publique faisait état d'un bâtiment de 27 m de longueur et 12 m de largeur.

Or les indications données récemment par vos services indiquent un bâtiment beaucoup plus important de 52,7 m de longueur, 16,6 m de largeur et 6 m de hauteur.

Ce bâtiment servirait de local technique et d'entrepôt pour engins.

ACTEVI s'est ému de la dénaturation du rôle du parc que provoque cet ouvrage.

Aussi, nous vous demandons de rechercher, en lien avec la municipalité, une alternative moins pénalisante pour les isséens, qui manquent déjà d'espaces verts.

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

Clotilde Norguet
Présidente

Pj : lettre adressée au maire d'Issy les Moulineaux